

Sommaire



- 1. Présentation du risque nucléaire dans la Loire**
- 2. Le centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Saint-Alban et son PPI**
- 3. L'évacuation des populations**
- 4. La distribution d'iode**
- 5. Contacts**



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE NUCLÉAIRE



RETEX
FUKUSHIMA

- **Partie importante du dispositif ORSEC**
- Plan NUC
 - Plan TMR
 - Plan IODE
 - PPI CNPE
 - Plan SOUTIEN DES POPULATIONS

1. LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE NUCLÉAIRE (suite)



Principes de réponse : Protection des populations / Informations- Communication

RETEX
FUKUSHIMA



Mise à l'abri
et à l'écoute



Prise de
comprimé
d'iode

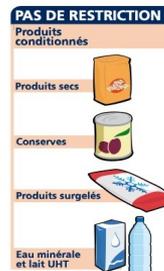


Évacuation



Consommation de nourriture

Selon les consignes du préfet



Interdiction de consommation

2. LE PPI DU CNPE DE ST ALBAN ST MAURICE



1. Les périmètres du PPI :

2 kms :

Mise à l'abri des populations

Lié à un incident à cinétique rapide et de courte durée

5 kms :

Évacuation de la population

Lié à un incident à cinétique rapide (moins de 6 heures) et de longue durée.

20 kms :

Prise de comprimés d'iode

Lié à un incident à cinétique lente



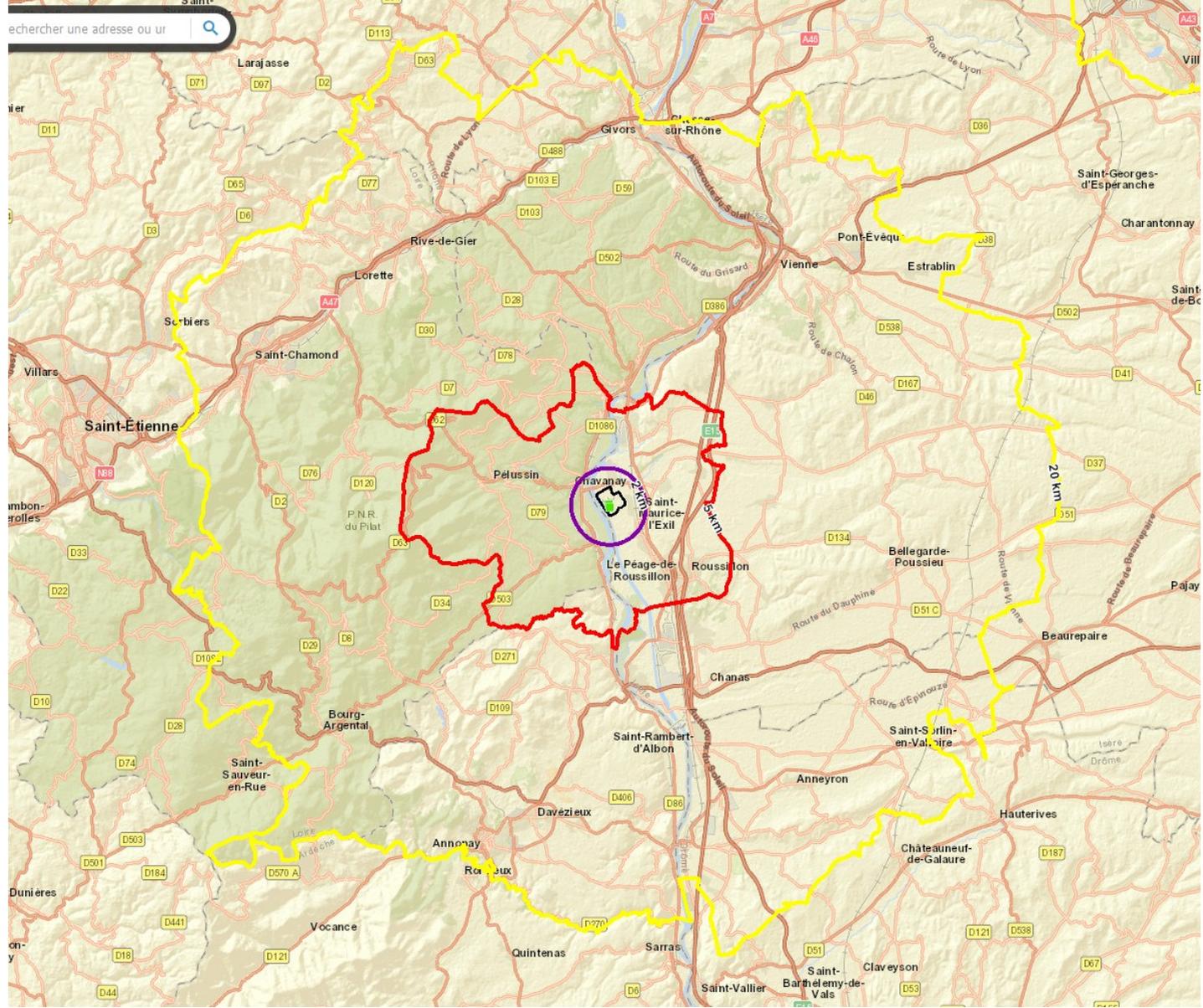


**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**La philosophie
générale du PPI**

Incident nucléaire sans risque radiologique réel pour la population	Accident survenant sur le site pouvant provoquer un rejet radioactif dans les 6 heures (cinétique rapide)		Accident survenant sur le site et pouvant provoquer un rejet radioactif au-delà des 6 heures (cinétique lente)
	Pour une courte durée (quelques heures)	Pour une longue durée (de quelques jours à quelques semaines)	
Situation 0	Situation 1	Situation 2	Situation 3
Déclenchement du PUI-SR de l'exploitant	Rejet avéré et immédiat (moins de 1 heure après le début de l'incident) de conséquences modérées susceptible d'entraîner des impacts sur des zones de quelques km généralement limitées au périmètre du PPI	Rejet avéré et immédiat (moins de 6 heures après le début de l'incident) jusqu'à quelques jours voire quelques semaines, de conséquences potentiellement fortes susceptibles d'entraîner des impacts sur des zones pouvant dépasser celle du PPI	Menace de rejet suivi ou non d'un rejet différé de conséquences potentiellement fortes susceptibles d'entraîner des impacts sur des zones pouvant dépasser celle d'un PPI
Phase de veille	Phase réflexe	Phase immédiate	Phase concertée
	2 km	5 km	20 km



Liste des communes concernées :

COMMUNES	CHEFS LIEU DE CANTON
BESSEY	PÉLUSSIN
BOURG-ARGENTAL	PÉLUSSIN
BURDIGNES	PÉLUSSIN
CELLIEU	SORBIERS
CHÂTEAUNEUF	RIVE DE GIER
CHAGNON	SORBIERS
CHAVANAY	PÉLUSSIN
CHUYER	PÉLUSSIN
COLOMBIER	PÉLUSSIN
DARGOIRE	RIVE DE GIER
DOIZEUX	PÉLUSSIN
FARNAY	RIVE DE GIER
GENILAC	RIVE DE GIER
GRAIX	PÉLUSSIN
LA CHAPELLE-VILLARS	PÉLUSSIN
LA GRAND-CROIX	RIVE DE GIER
LA TERRASSE-SUR-DORLAY	PÉLUSSIN
LA VALLA-EN-GIER	PÉLUSSIN
LA VERSANNE	PÉLUSSIN
LE BESSAT	PÉLUSSIN
LHORME	SAINT CHAMOND
LORETTE	RIVE DE GIER
LUPÉ	PÉLUSSIN
MACLAS	PÉLUSSIN
MALLEVAL	PÉLUSSIN
PÉLUSSIN	PÉLUSSIN
PAVEZIN	PÉLUSSIN

RIVE-DE-GIER	RIVE DE GIER
ROISEY	PÉLUSSIN
SAINT-APPOLINARD	PÉLUSSIN
SAINT-CHAMOND	SAINT CHAMOND
SAINTE-CROIX-EN-JAREZ	PÉLUSSIN
SAINT-JOSEPH	RIVE DE GIER
SAINT-JUEN-MOLIN-MOLETTE	PÉLUSSIN
SAINT-MARTIN-LA-PLAINE	RIVE DE GIER
SAINT-MICHEL-SUR-RHONE	PÉLUSSIN
SAINT-PAUL-EN-JAREZ	RIVE DE GIER
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF	PÉLUSSIN
TARENTEAISE	PÉLUSSIN
TARTARAS	RIVE DE GIER
THÉLIS-LA-COMBE	PÉLUSSIN
VÉRANNE	PÉLUSSIN
VÉRIN	PÉLUSSIN

-  Zone de 0 à 2km
-  Zone de 2 à 5km
-  Zone de 5 à 20km



PRÉFET
DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

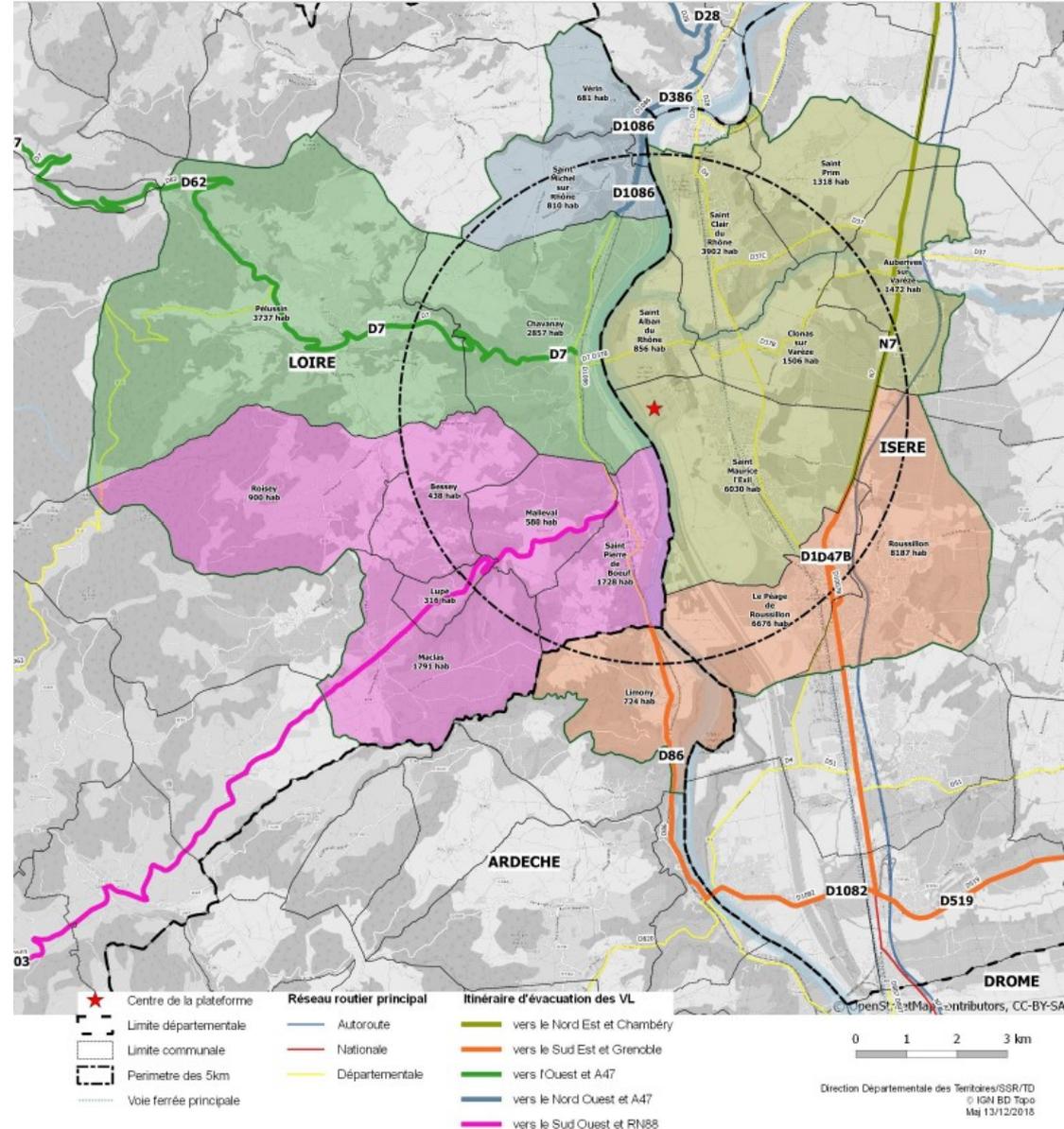
3. L'ÉVACUATION DES POPULATIONS

1. Mise en place d'un plan de bouclage

2. Identification d'itinéraire d'évacuation

3. Identification des centres d'accueil et de regroupement

**Adaptation des mesures
suite avis ASN et IRSN
selon incident**





**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les centres d'accueil et de regroupement :

Saint-Étienne

(+ en fonction de l'évaluation de la situation
possibilité d'évacuer vers Riorges, Montbrison et
Firminy)

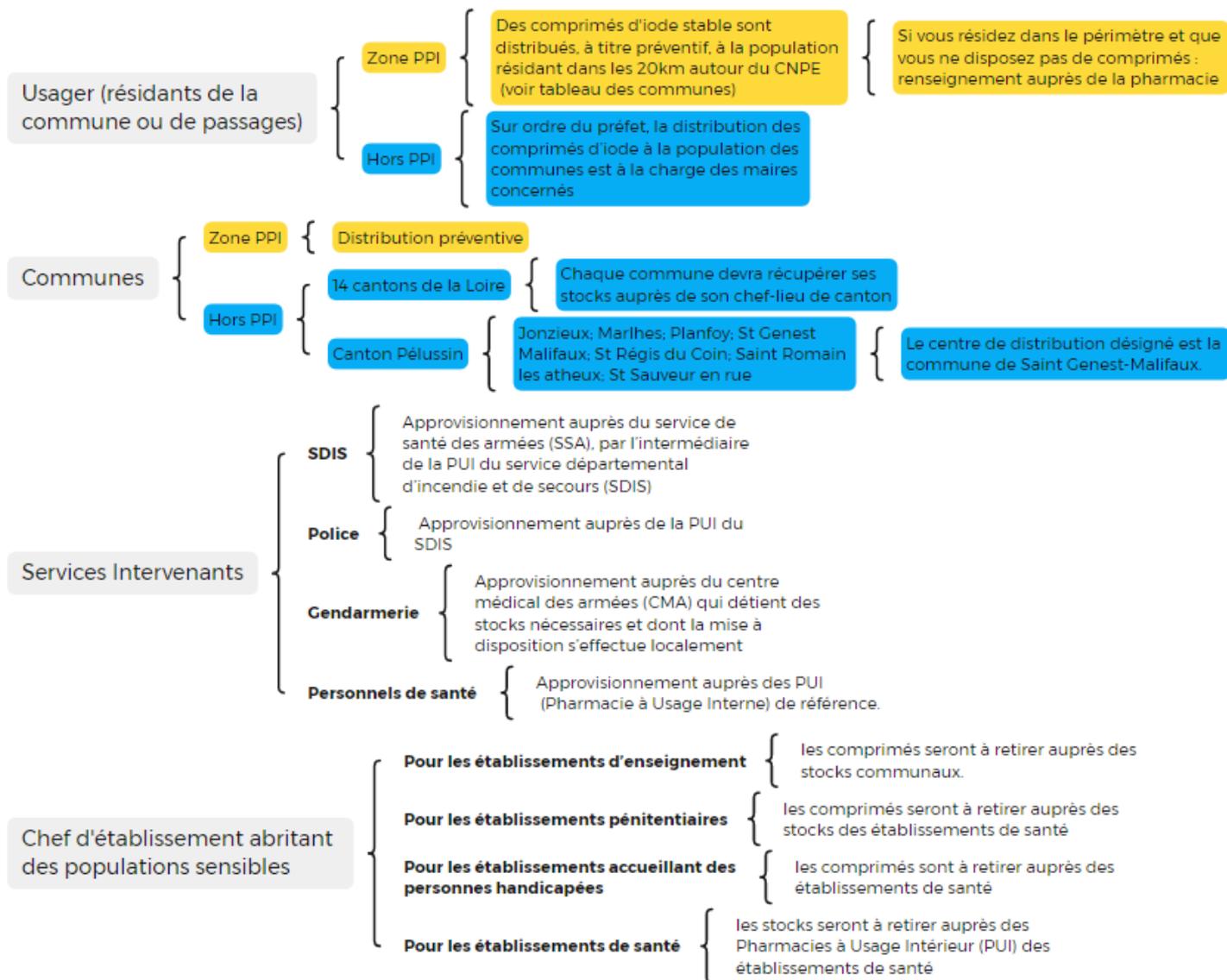
- Saint -Étienne : CARE sud :
 - Saint -Étienne/ Parc des Expositions et Zénith
- Riorges : CARE nord :
 - Riorges / Salle de spectacle le Scarabée
- Montbrison : CARE centre
 - Montbrison /
gymnase Daval + salle Guy Poirieux
- Firminy/ CARE de repli ou de complément
 - Firminy / Salle de spectacle « e Firmament »



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. DISTRIBUTION DES PASTILLES D'IODES



5. CONTACTS



SIDPC :

pref-defense-protection-civile@loire.gouv.fr